



139 rue de Bercy – bâtiment Vauban – Télédéc 627 – 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr – Tél. : 01.53.18.83.03 – www.sprim-fo.org

Revue de presse du 7 mai 2026

Presse – Actualités

- [«Nous allons muscler nos réponses» face aux déséquilibres du commerce mondial, affirme Nicolas Forrisier – Le Figaro](#)
- [«Le gouvernement dont j'ai la charge ne déviara pas du cap», Lecornu confirme l'objectif des 3% de déficit en 2029 – Le Figaro](#)
- [Impôt sur le revenu : 900.000 foyers sont devenus imposables en 2025 – Les Echos](#)
- [Droits de douane : l'Union européenne divisée sur l'accord commercial avec Donald Trump – L'Express](#)
- [Les néobanques vont-elles bousculer la politique monétaire de l'Union européenne ? – Les Echos](#)

ARTICLES DE PRESSE

«Nous allons muscler nos réponses» face aux déséquilibres du commerce mondial, affirme Nicolas Forrisier – Le Figaro

Les ministres du Commerce du G7 se sont déclarés mercredi profondément inquiets face à la «*coercition économique*», qui se manifeste notamment via des «*restrictions arbitraires*» à l'exportation sur les terres rares, et ont convenu de «*muscler*» leur réponse face aux déséquilibres mondiaux actuels.

Les ministres de ces sept pays industrialisés (France, Allemagne, Etats-Unis, Canada, Italie, Japon et Royaume-Uni) ont discuté pendant deux jours de surcapacités industrielles, approvisionnement en matériaux critiques, réforme de l'Organisation mondiale du Commerce et commerce électronique international, des sujets tournant beaucoup autour de la Chine, sans la nommer.

«Nous exprimons nos profondes inquiétudes quant aux mesures de coercition économique, y compris les restrictions arbitraires à l'exportation, susceptibles d'entraîner des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement, notamment en minerais critiques, et de nuire à la sécurité et à la résilience économiques», ont-ils déclaré dans un communiqué commun. La France assure actuellement la présidence du G7 et la réunion avait lieu à Paris.

«Nous allons renforcer notre coopération face aux déséquilibres du commerce international»

Plus généralement, les ministres ont rappelé leur *«préoccupation commune au sujet des mesures et des pratiques non axées sur le marché, et de leurs effets négatifs, notamment la persistance de pratiques faussant le marché, les surcapacités structurelles mondiales, les répercussions néfastes sur les marchés mondiaux et nationaux et les dépendances économiques croissantes»*. Selon le Français Nicolas Forrisier, *«cette ministérielle a produit des résultats concrets»*. *«D'abord, nous allons renforcer notre coopération face aux déséquilibres du commerce international, notamment sur le sujet des pratiques non marchandes ou des subventions excessives, sur le sujet des surcapacités industrielles aussi (...). Nous allons mieux les analyser et muscler ensemble nos réponses»*, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

La réunion a également permis de faire des progrès sur la sécurisation des chaînes d'approvisionnement, notamment concernant les minerais critiques. *«Nous coopérerons avec nos partenaires en vue de réduire nos dépendances critiques et de garantir l'échec de toute tentative ou menace d'utiliser les dépendances*

économiques comme des armes», ont déclaré les ministres. Plusieurs gouvernements occidentaux s'inquiètent de leur dépendance aux chaînes d'approvisionnement chinoises, notamment pour les terres rares, ces éléments essentiels à l'électronique grand public ou aux équipements militaires. Des restrictions sur les exportations de terres rares, imposées par la Chine l'an dernier durant l'âpre guerre commerciale menée avec les Etats-Unis, ont provoqué l'inquiétude dans de nombreux secteurs dépendants de cette matière première. Nicolas Forissier a précisé qu'un certain nombre de propositions ont été faites avec *«la volonté d'aboutir à une boîte à outils commune»* et que la démarche du G7 est complémentaire à une initiative américaine dans ce domaine. La France est par exemple favorable à un système de *«clubs de confiance»* entre pays producteurs, transformateurs ou consommateurs de ces minerais, fonctionnant sur la base de bonnes pratiques.

Concernant les petits colis et le développement de l'e-commerce, le G7 a acté de *«partager ensemble des mesures similaires, des stratégies communes sur la gestion, tant sur le plan douanier que sur le plan des conséquences financières»*. Ces travaux nourriront le sommet des dirigeants du G7 prévu en juin à Evian.

* * *

«Le gouvernement dont j'ai la charge ne déviara pas du cap», Lecornu confirme l'objectif des 3% de déficit en 2029 – Le Figaro

Interpellé par le président du Medef, le premier ministre a assuré que l'exécutif allait continuer d'assainir les finances publiques. Pour ce faire, il appelle à la «mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques».

Sébastien Lecornu dit qu'il entend tenir l'objectif d'un déficit public sous les 3% du Produit intérieur brut (PIB) en 2029, malgré la menace d'une crise économique du fait de la flambée des prix des carburants, dans un courrier au patron du Medef mercredi. *«Je vous confirme que le gouvernement dont j'ai la charge ne déviara pas du cap qu'il s'est fixé, revenir sous les 3% de déficit public en 2029»*, affirme le premier ministre dans cette lettre datée de mardi et divulguée par Les Échos, en réponse à un courrier de Patrick Martin daté d'avril.

Mais *«l'exigence de redressement de nos finances publiques appelle à des responsabilités partagées. L'État y prendra toute sa part. J'attends la même mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques»*, ajoute le chef du gouvernement. Il juge par exemple *«indispensable»* de *«conforter (l') efficacité»* des dispositifs d'aide aux entreprises, même s'il considère *«encore possible»* d'alléger leurs impôts, notamment de production.

À lire aussi *Pourquoi les finances publiques ne profitent pas réellement de la hausse des prix des carburants*

Alors qu'il doit présenter la semaine prochaine de nouvelles aides aux secteurs touchés par l'envolée des prix à la pompe, Sébastien Lecornu explique vouloir bâtir un budget *«permettant de réduire notre déficit public l'an prochain, sans pour autant casser la fragile croissance qui est la nôtre, surtout dans le contexte international»* actuel. Pour ce faire, il entend *«mieux nourrir et structurer ces débats avec le Parlement, comme avec les partenaires sociaux»*, proposant de *«renforcer (le) dialogue»* avec le patronat en amont des échéances budgétaires. *«Si vous souhaitez porter des propositions d'économies ou de réformes, le gouvernement est prêt à les instruire sans tabou»*, complète-t-il.

Le Medef avait envoyé, dans une lettre au premier ministre datée du 10 avril, des propositions d'amélioration de la procédure budgétaire, passant notamment par l'établissement d'une «règle d'or constitutionnelle» sur le déficit public. Mais Sébastien Lecornu explique que ces modifications de procédures relèvent du Parlement et que cette réforme *«aurait peu de chances d'aboutir»* étant donné qu'il ne dispose pas de majorité. En outre, avec une telle règle, *«la gestion du Covid eut été impossible, sauf à recourir à des hausses massives d'impôts»*. À la mi-avril, le gouvernement avait abaissé légèrement sa prévision de croissance pour 2026 à 0,9%, contre 1% auparavant, et revu à la hausse celle de l'inflation en raison de la guerre au Moyen-Orient, tout en maintenant sa cible d'un déficit à 5% du PIB.

* * *

Impôt sur le revenu : 900.000 foyers sont devenus imposables en 2025 – Les Echos

19 millions de foyers fiscaux étaient imposables en 2025, soit 46 % d'entre eux. C'est trois points de plus qu'il y a dix ans.

La proportion de Français qui s'acquittent de l'impôt sur le revenu (IR) progresse, lentement mais sûrement. Selon les données publiées par la direction générale des finances publiques (DGFiP) dans son rapport annuel 2025, 19 millions de foyers fiscaux étaient imposables à l'IR l'an dernier. Cela représente environ 46 % des ménages, contre 44 % un an plus tôt. Cette proportion est au plus haut depuis une décennie.

Il ne s'agit certes pas d'un record. Au début des années 2010 encore, la part des foyers redevables de l'IR avait franchi la barre des 50 %. Mais à l'époque, face au « ras-le-bol fiscal », François Hollande s'était résolu à prendre à mi-mandat une série de mesures (suppression de la première tranche du barème, revalorisation de la « décote »...) pour soulager les contribuables, ce qui s'était traduit par une chute du nombre de foyers imposés à l'IR - passé de plus de 19 millions en 2013 à 16 millions trois ans plus tard - soit une dégringolade de 52 % à moins de 43 % des foyers fiscaux, un niveau très faible.

95 milliards d'euros

Depuis, au fil des deux mandats d'Emmanuel Macron, et malgré de légères fluctuations annuelles, la tendance s'est inversée. En dix ans, le taux de foyers français imposés à l'IR a augmenté de 3 points, soit environ 1,2 million de ménages imposables supplémentaires. Au bénéfice de l'Etat au premier chef, qui a ainsi pu encaisser la somme record de 95 milliards d'euros au titre de l'impôt sur le revenu en 2025 - soit un quart de ses recettes, à égalité avec la TVA (dont il ne conserve qu'une moitié - le reste bénéficiant aux collectivités locales et à la Sécurité sociale).

Comment expliquer que davantage de ménages deviennent imposables ? « L'indexation du barème est un élément très important d'entrée dans le paiement de l'impôt sur le revenu d'un certain nombre de ménages », souligne Amélie Verdier, la directrice générale des finances publiques. Ces dernières années, le barème a pourtant toujours été indexé, en dépit des tentations gouvernementales récurrentes de geler tout ou partie du barème pour faire rentrer de l'argent dans les caisses publiques. Seulement, cette indexation n'a protégé que les ménages dont les revenus ne progressaient pas plus vite que l'inflation.

Inflation et salaires

Or, « il peut y avoir des dynamiques de rémunération qui sont un peu plus rapides que l'inflation. Il y a des moments d'accélération qui peuvent se refléter sur le taux de ménages imposables », explique-t-on à la DGFIP - où l'on souligne que les pics d'inflation des dernières années se sont traduits par des rattrapages salariaux en décalé. Ce qui explique sans doute en partie pourquoi, l'an dernier, en dépit de l'indexation du barème, 900.000 foyers supplémentaires sont devenus imposables.

« Cela dépend aussi des politiques de crédits d'impôts, ajoute Amélie Verdier. Nous avons pu observer les dernières années une très forte dynamique des crédits d'impôts de services à la personne, qui peuvent faire sortir du paiement effectif un certain nombre de ménages qui sont à la limite. » Inversement, quand certaines niches fiscales sont rabotées, ces ménages basculent dans l'impôt.

Sébastien Dumoulin

* * *

Droits de douane : l'Union européenne divisée sur l'accord commercial avec Donald Trump – L'Express

Economie. Le président américain a menacé d'imposer de nouvelles hausses douanières, dans l'éventualité où les Européens ne ratifieraient pas l'accord commercial conclu en juillet en Ecosse.

Une fois encore, [Donald Trump](#) crée des remous. Les récentes menaces de hausse de [droits de douane](#) formulées par le président américain font monter la tension au sein de l'Union européenne, en lien avec la mise en œuvre de [l'accord commercial transatlantique](#) conclu l'été dernier, rapporte [Politico](#). Ce mercredi 6 mai, des négociateurs issus du Parlement européen, des États membres et de la Commission vont tenter de surmonter leurs divisions, alors que les blocages s'accroissent quant à l'opportunité de soutenir cet accord, conclu en juillet dernier dans le complexe de golf de Donald Trump à Turnberry, en Écosse.

Estimant que le bloc européen ne respecte pas les termes de ce pacte commercial, le dirigeant américain a déclaré vendredi dernier qu'il augmenterait dans la semaine à venir les droits de douane sur les voitures et les camions de l'UE à 25 %. Neuf mois après l'avoir signé, l'UE n'a en effet toujours officiellement ratifié le texte, et n'a donc toujours pas supprimé les droits de douane sur les biens industriels américains importés, comme les deux parties en avaient convenu. Le processus législatif a été suspendu à deux reprises par le Parlement européen, après les menaces de Donald Trump d'imposer de nouveaux droits de douane aux alliés européens n'ayant pas soutenu son projet d'acquisition du [Groenland](#), et lorsque la Cour suprême américaine a invalidé les droits de douane dits "réciproques".

Un "mauvais accord"

Un certain nombre de pays de l'UE, avec en tête l'Allemagne et son industrie automobile très influente, ainsi que le commissaire au commerce [Maros Sefcovic](#), souhaitent néanmoins que l'accord soit enfin formellement adopté. A l'inverse, une majorité située à gauche au Parlement, menée par le président allemand de la commission du commerce Bernd Lange, considère que l'annonce faite vendredi dernier par Trump confirme que le président américain n'est pas fiable. "Nous l'avons dit dès le début et nous continuerons de le répéter : Turnberry est un mauvais accord et nous ne le validerons pas automatiquement", a affirmé Kathleen Van Brempt, vice-présidente belge de la commission du commerce et proche alliée de Lange. Cet accord informel avait été inscrit dans une déclaration conjointe en août dernier, puis approuvé sans modification par les États membres en novembre. Mais les eurodéputés ont exprimé leurs réticences après les menaces antérieures de Trump d'annexer le Groenland - territoire du Danemark - et, depuis, Lange s'est imposé comme une sorte de négociateur commercial parallèle pour l'Union. Sous sa direction, les parlementaires ont soutenu en mars [l'ajout de conditions supplémentaires](#) : retarder l'application de l'accord tant que Trump n'aura pas supprimé les droits de douane sur l'acier, le suspendre en cas de menace sur l'intégrité territoriale de l'UE, et y mettre fin avant la fin de son mandat. Des mesures qui ont divisé : l'Allemagne refuse l'ajout de nouvelles conditions qui pourraient irriter le locataire de la Maison-Blanche, tandis que l'Espagne se montre ouverte à l'idée d'introduire une date d'expiration - une "clause de caducité" - mais souhaite qu'elle ne prenne effet qu'après le départ de Donald Trump.

Si Bernd Lange a réussi à réunir une majorité au Parlement autour des amendements actuellement discutés, ce dernier doit aussi faire face à l'opposition de

Manfred Weber, chef du Parti populaire européen (centre droit), le groupe le plus important au Parlement. Weber soutient l'accord initial et envisage même d'imposer un vote sur la version finale du texte dès le mois de juin. "De notre côté, les négociations doivent être conclues rapidement afin que l'accord puisse enfin entrer en vigueur. Nos entreprises ne peuvent pas se permettre une incertitude prolongée", a-t-il notamment déclaré auprès de Politico.

Un risque de blocage

En l'absence de compromis entre les États membres et les institutions, l'accord risque de rester bloqué. Dans l'espoir de désamorcer la pression croissante, Maros Sefcovic a rencontré mardi à Paris le représentant américain au commerce Jamieson Greer. Mais après plus d'une heure d'échanges, aucune solution n'a émergé : selon une source informée citée par Politico, Greer n'a pas retiré la menace d'imposer des droits de douane de 25 % sur les voitures européennes.

Face à cette nouvelle provocation de Donald Trump, manifestation destinée à hâter le processus de ratification européen, les réactions ont été immédiates. Mardi, Emmanuel Macron a affirmé qu'en cas de mise en œuvre d'une surtaxe américaine de 25 %, l'Union européenne devrait "activer" ses instruments anti-coercition, tout en dénonçant des "menaces de déstabilisation". La présidente de la Commission européenne, [Ursula von der Leyen](#), a de son côté martelé : "Un accord, c'est un accord [...] L'essence de cet accord, c'est la prospérité, des règles communes et la fiabilité."

* * *

Les néobanques vont-elles bousculer la politique monétaire de l'Union européenne ? – Les Echos

L'essor des néobanques, qui ajustent rapidement les taux des dépôts mais tardent à modifier ceux des crédits, interpelle la BCE. Ces acteurs numériques pourraient à terme influencer la transmission de la politique monétaire et fragiliser leur propre rentabilité.

A l'heure où les banques en ligne séduisent de plus en plus de clients, transmettent-elles de la même manière que les banques traditionnelles la politique monétaire ? C'est ce qu'a cherché à savoir Katarzyna Budnik, experte en modèle de stabilité financière à la Banque centrale européenne, en se basant sur un panel de 170 d'entre elles.

Dans une note de blog, publiée sur le site de l'institution de Francfort mais qui ne reflète pas une position officielle de la BCE, l'experte est formelle. « Par rapport à leurs homologues disposant de réseaux d'agences, les banques en ligne s'adaptent plus

rapidement aux changements de politique monétaire en matière de rémunération des dépôts, mais sont plus lentes à actualiser leurs taux de crédit », affirme-t-elle.

Différences d'ajustement

Concrètement, les néobanques, cherchant sans cesse à attirer des clients, ont tendance à réajuster à la hausse les taux qu'elles offrent à leurs clients sur les dépôts plus rapidement et plus fortement. Surtout celles qui ne dépendent pas d'un groupe bancaire traditionnel.

En revanche, pour rester compétitives, elles ne remontent ni davantage ni plus rapidement les taux de crédit qu'elles accordent aux ménages, ce qui peut rapidement comprimer leurs marges et les contraindre à resserrer davantage le robinet du crédit que les banques traditionnelles.

Durant la période de resserrement monétaire en 2022 et 2023 lors de laquelle la BCE a remonté rapidement ses taux directeurs - celui de la facilité de dépôt est passé de -0,5 % à 4,0 % - pour lutter contre la vague d'inflation déclenchée par la guerre en Ukraine. Et les banques en ligne ont suivi quasi immédiatement le mouvement.

A l'inverse, lorsque la BCE a rebaisé ses taux à partir de juin 2024 et en 2025, les néobanques « ont commencé à faire baisser la rémunération des dépôts pour leurs nouveaux clients plus rapidement que les banques traditionnelles », explique la note. Ce qui leur a permis de récupérer des marges mais a fait baisser leur attractivité. D'autant qu'elles ont davantage traîné à baisser leurs taux de crédit.

Certes les banques en ligne sont plus petites que les banques traditionnelles et opèrent en général à moindres coûts, car elles n'ont pas d'agences. Elles perçoivent également davantage de revenus liés aux frais et aux commissions en plus des revenus d'intérêts, et leur activité de crédit est souvent bien plus réduite.

Stabilité

Mais en termes de stabilité financière, le constat n'est pas neutre : « la compression des marges pendant la période de resserrement monétaire - qui ne se rétablit que partiellement et avec un délai pendant la phase d'assouplissement monétaire - peut nuire à la rentabilité des banques en ligne et éroder leur capitalisation boursière si elle persiste ».

Or la montée en puissance des banques en ligne dans le système financier comme Revolut, BoursoBank ou N26 incite l'experte à plaider pour « une surveillance plus étroite de la composition et de la stabilité du financement de détail ». Selon elle, les stress tests réguliers devraient ainsi prendre en compte « à la fois la pression sur les marges lorsque

les taux de dépôts sont rapidement réévalués et la capacité des banques à absorber cette pression ».

Transmission

C'est aussi un problème pour la banque centrale. « La transmission de la politique monétaire opère de plus en plus par le canal du financement bancaire », souligne Katarzyna Budnik. Or, « dans les marchés plus numériques, les taux de dépôt s'ajustent plus et plus tôt en réponse aux changements de politique, tandis que les taux de prêt restent rigides », ajoute-t-elle.

Cela pourrait donc réduire la transmission d'un assouplissement de la politique monétaire. Traditionnellement, lorsque la BCE baisse ses taux, le coût du crédit diminue. Ce qui incite les ménages à emprunter pour dépenser, et les entreprises pour investir. Si les néobanques tardent à réduire les intérêts qu'elles demandent pour prêter, elles limitent l'efficacité du changement de politique monétaire.

Leur poids actuel vis-à-vis des banques traditionnelles fait que cette spécificité ne gêne pas, pour le moment, l'action de la banque centrale. Mais celle-ci restera vigilante aux effets de la croissance de ces nouveaux acteurs.

Marion Heilmann et Guillaume Benoit

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2025](#) accompagné du paiement correspondant.